CSE
COMITE SOCIAL & ECONOMIQUE
MELOX

FICHE D'INSCRIPTION

LINEAIRES ETE 2024

N° Badge : Nom : Prénom :

Service : N° Tel :
e-mail :

Périodes

Choix : ---------- Du au

Choix : ---------- Du au

Choix : ---------- Du au

Nombre de chèques à effectuer de (1 à 10) ☐

Nombre de PRV sur compte de (1 à 10) ☐

ANNULATION DE LA PRESTATION

Nous attirons votre attention sur la contribution qui vous sera demandée en cas d'annulation de votre séjour :

- *10 % des frais de séjour si l'annulation a lieu + de 60 jours avant le départ*
- *30 % des frais de séjour si l'annulation a lieu entre 31 et 60 jours avant le départ*
- *50 % des frais de séjour si l'annulation a lieu entre 16 et 30 jours avant le départ*
- *100 % des frais de séjour si l'annulation a lieu – de 16 jours avant le départ*

Ce montant correspond aux frais engagés par le CSE Orano Cycle Melox à concurrence de la somme due par le salarié.

Date : Signature :